

La nouvelle en question : exemples de Maupassant

Antonia FONYI*

« De toute évidence, *Boule de suif* est une nouvelle » – une telle déclaration présuppose cette autre évidence : tout un chacun sait ce qu'est une nouvelle. Mais les évidences, garanties par le seul sujet connaissant – est évident ce qui « entraîne immédiatement l'assentiment de l'esprit »¹ –, sont souvent traîtres. La grande diversité des définitions de la nouvelle qu'on trouve sous la plume des critiques, dans les manuels et les dictionnaires nous confronte plutôt à une évidence contraire à la précédente : la plupart de ceux qui croient savoir ce qu'est une nouvelle ne le savent pas. Pire, comme ils ne savent pas non plus qu'ils ne le savent pas, la nature problématique de la définition reste, elle aussi, ignorée².

De mon côté, je ne proposerai pas de définition. Après un rappel des deux principales difficultés d'en élaborer une qui soit pertinente, je retracerai quelques tendances qui se retrouvent dans la plupart des nouvelles, et qui me semblent, par conséquent, caractéristiques du genre.

Le genre, catégorie instable

La toute première difficulté de définir le genre de la nouvelle est l'instabilité des définitions des genres littéraires eux-mêmes.

Là encore, une évidence semble s'imposer : un genre littéraire est une catégorie d'œuvres ayant des caractéristiques communes. Mais, là encore, l'évidence est trompeuse, elle se révèle inopérante dès qu'on en examine les termes de plus près.

* CNRS

1. *Trésor de la langue française*, entrée « Évidence ».

2. Ce sont là, bien entendu, des tendances générales qui ne valent pas pour tous. Parmi les contributeurs de ce numéro, deux spécialistes de Maupassant, Peter W. Cogman et Daniel Grojnowski, se sont confrontés à la difficulté, respectivement dans *Narration in Nineteenth-Century French Short Fiction : Prosper Mérimée to Marcel Schwob*. Durham University Press, 2002, rééd. Manchester University Press, 2011, et *Lire la nouvelle*, Paris, Dunod, 1993.